



Concours du second degré
Rapport de jury

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)**

CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

ESTHETIQUE COSMETIQUE

Session 2015

Rapport de jury présenté par : Madame Fabienne MERRIAUX
Présidente de jury

SOMMAIRE

Composition du jury	Page 3 - 4
Renseignements statistiques	Page 5 - 6
Épreuves d'admissibilité	
Épreuve de mise en situation professionnelle	Page 7- 8
Seconde épreuve	Page 9 - 11
Épreuves d'admission	
Épreuve de mise en situation professionnelle	Page 12 - 14
Épreuve d'entretien à partir d'un dossier	Page 15 - 16
Conclusion générale	Page 17

COMPOSITION DU JURY

Présidente du jury : Madame Fabienne MERRIAUX, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Vice présidente: Madame Maggy GANDON, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Membres du jury :

NOM Prénom		QUALITE	ACADEMIE D'EXERCICE
ALCARAZ	Sylvie	Professeur de Lycée Professionnel	MONTPELLIER
ALFRED	Audrey	Professeur de Lycée Professionnel	VERSAILLES
AMGHAR DROCHON	Nadège	Professeur de Lycée Professionnel	TOULOUSE
ARAGON	Catherine	Professeur de Lycée Professionnel	TOULOUSE
AUFFRET	Anna	Professeur de Lycée Professionnel	VERSAILLES
BERNIER VIEVILLE	Astrid	Professeur de Lycée Professionnel	CRETEIL
BOUILLAUD	Martine	Inspecteur Éducation Nationale	REUNION
BRIENNE	Florence	Professeur de Lycée Professionnel	LILLE
CHAUVEAU	Inès	Professeur de Lycée Professionnel	CRETEIL
COUSSIRAT	Dany	Professeur certifié	BORDEAUX
DAMON	Isabelle	Professeur de Lycée Professionnel	NICE
DECOENE	Sophie	Professeur de Lycée Professionnel	LILLE
DEMESSANCE	Annabelle	Professeur certifié	REIMS
DUPRAT	Nelly	Professeur de Lycée Professionnel	BORDEAUX
DURAND	Michèle	Professeur de Lycée Professionnel	AIX MARSEILLE
ESTIENNE	Florence	Professeur de Lycée Professionnel	NICE
FAMCHON	Isabelle	Professeur de Lycée Professionnel	LILLE
FOULON	Véronique	Professeur de Lycée Professionnel	NICE
FREMEAUX	Marie Laure	Professeur de Lycée Professionnel	TOULOUSE
GERAUDIE	Muriel	Inspecteur Éducation Nationale	PARIS
GILET	Virginie	Professeur de Lycée Professionnel	NANTES

GIRARD	Marie Monique	Inspecteur Éducation Nationale	NANTES
GRATIAS	Claudine	Professeur de Lycée Professionnel	PARIS
LACHENY	Christine	Professeur de Lycée Professionnel	PARIS
LAFARGE	Cécile	Professeur de Lycée Professionnel	CLERMONT FERRAND
LEBRETON	Christelle	Inspecteur Éducation Nationale	CAEN
LESCLAUZE	Sylvie	Inspecteur Éducation Nationale	POITIERS
MARTIN	Françoise	Professeur de Lycée Professionnel	LYON
NGAC	Maryse	Professeur de Lycée Professionnel	CRETEIL
PAJOT	Christèle	Professeur de Lycée Professionnel	CRETEIL
PALMERI	Florence	Professeur certifié	NANCY METZ
PEREZ	Cécile	Professeur de Lycée Professionnel	ORLEANS TOURS
PIERRE SEMENKOFF	Isabelle	Professeur de Lycée Professionnel	NICE
PROST	Sophie	Inspecteur Éducation Nationale	DIJON
RAZZINI	Sylvie	Professeur de Lycée Professionnel	LYON
REYNES	Marie Laure	Professeur de Lycée Professionnel	NANCY METZ
ROBAGLIA	Magali	Inspecteur Éducation Nationale	STRASBOURG
ROUGIER	Brigitte	Inspecteur Éducation Nationale	VERSAILLES
SALON	Isabelle	Professeur de Lycée Professionnel	VERSAILLES
SAMAMA	Jacqueline	Professeur de Lycée Professionnel	PARIS
SCHWAB	Danielle	Professeur de Lycée Professionnel	STRASBOURG
TALMARD	Anne- Laure	Professeur de Lycée Professionnel	DIJON
TATAREAU	Joëlle	Inspecteur Éducation Nationale	MONTPELLIER
TOSSER	Corine	Professeur de Lycée Professionnel	PARIS

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
CONCOURS EXTERNE DU CAPLP

Candidats inscrits	134
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	74
Candidats admissibles :	25
Candidats présents aux épreuves d'admission	24
Nombre de postes	9
Candidats proposés pour l'admission	9
Épreuves d'admissibilité	
Moyenne des candidats présents	9,41
Moyenne des candidats admissibles	12,64
Moyenne du dernier candidat admissible	10,90
Moyenne la meilleure	14,67
Épreuves d'admission	
Moyenne des candidats présents	10,78
Moyenne des candidats admis	13,85
Moyenne la meilleure	15,2
Ensemble du concours	
Moyenne des candidats présents	11,40
Moyenne des candidats admis	13,81
Moyenne du dernier candidat admis	12,81
Moyenne la meilleure	14,85

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

CAFEP CAPLP

Candidats inscrits	56
Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	36
Candidats admissibles :	5
Candidats présents aux épreuves d'admission	5
Nombre de postes	2
Candidats proposés pour l'admission	2
Épreuves d'admissibilité	
Moyenne des candidats présents	9,87
Moyenne des candidats admissibles	14,11
Moyenne du dernier candidat admissible	13,4
Moyenne la meilleure	14,83
Épreuves d'admission	
Moyenne des candidats présents	12,36
Moyenne des candidats admis	14,1
Moyenne la meilleure	15,5
Ensemble du concours	
Moyenne des candidats présents	12,93
Moyenne des candidats admis	14,20
Moyenne du dernier candidat admis	13,41
Moyenne la meilleure	15,02

EPREUVES ADMISSIBILITE

ECRIT 1 : PREMIÈRE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée 5H , coef 1

Rapport établi par Mesdames ALFRED Audrey, CHAUVEAU Inès, DUPRAT Nelly, ESTIENNE Florence, FOULON Véronique, LACHENY Christine, LAFARGE Cécile, LEBRETON Christelle, MARTIN Françoise, PIERRE SEMENKOFF Isabelle, RAZZINI Sylvie, REYNES Marie Laure, SALON Isabelle, TOSSER CHEVILLON Corinne.

1 DEFINITION DE L'EPREUVE: *Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 (autre texte juillet) fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique- NOR : MENH1310122A*

« L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section Esthétique, que le candidat est capable de **mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques et techniques, d'exploiter les documents** qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un **développement structuré, argumenté** dans le cadre d'un **sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales** alimentant les champs de spécialité. Le développement doit pouvoir être réinvesti dans un cadre professionnel, dans un contexte d'enseignement. »

2 RECOMMANDATIONS GENERALES :

- Prendre un temps de lecture, d'analyse et de rédaction du sujet :
 - Mise en évidence des liens possibles entre les questions afin de construire la réponse en tenant compte de l'ordre des questions et en faisant ressortir l'unité du sujet
 - Répartition cohérente du temps.
- Procéder à l'analyse des documents, rédiger un plan au brouillon.
- Réfléchir à l'exploitation judicieuse des annexes susceptibles de faciliter la rédaction et la structure des réponses.
- Organiser et structurer le travail

Remarque :

L'utilisation de croquis ou schémas titrés, légendés et commentés doit être judicieuse et en lien avec l'argumentaire.

3 ATTENTES PAR COMPETENCES

C1 : MOBILISATIONS DES CONNAISSANCES A BON ESCIENT

- Les connaissances scientifiques et technologiques doivent correspondre au niveau requis du programme de brevet de technicien supérieur. Ces connaissances doivent être précises et actualisées.
- Les développements doivent rester dans la thématique proposée, et ne pas apporter une surcharge d'informations inutile et hors sujet.

C2 : EXPLOITATION ET ANALYSE DES DOCUMENTS

- On attend une analyse cohérente des informations extraites des annexes et sans retranscription linéaire ni paraphrase des documents.
- L'exploitation des documents doit enrichir l'argumentation.

C3 : QUALITE DE L'ARGUMENTATION

- On attend une argumentation approfondie en lien avec la thématique du sujet proposé, et des justifications qui s'appuient sur des connaissances scientifiques et technologiques.

C4 : QUALITE DE LA SYNTHESE ELABOREE

Le jury attend :

- Une organisation des réponses et un fil conducteur entre les questions.
- Des connaissances ordonnées et classées.
- Des informations essentielles et ciblées.
- Une présentation réfléchie.

C5 : QUALITE ET STRUCTURATION DE LA REDACTION

- La présentation des copies doit être soignée.
- Une introduction et une conclusion générales concises et pertinentes sont attendues.
- L'introduction doit contextualiser le sujet et annoncer clairement le plan.
- Le développement doit être structuré et suivre le plan annoncé. Des phrases de transition sont attendues entre les différentes parties.
- La conclusion, bilan de la thématique, peut permettre une prolongation de la réflexion.
- Il est nécessaire de traiter de façon équilibrée toutes les parties du sujet.
- La présentation du travail traduit la rigueur du candidat et certaines aptitudes à transmettre des connaissances.

C6 : RIGUEUR DU VOCABULAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE UTILISE

- Le métier d'enseignant nécessite une syntaxe et une orthographe irréprochables.
- Le vocabulaire scientifique et technologique doit être rigoureux, précis et adapté au niveau attendu.

ECRIT 2 :SECONDE ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée 5H , coef 1

Rapport établi par Mesdames AMGHAR DROCHON Nadège, ARAGON Catherine, AUFFRET Anna, BRIENNE Florence, DECOENE Sophie, FREMAUX Marie Laure, GILET Virginie, GRATIAS Claudine, NGAC Maryse, PERES Cécile, PAJOT Christèle, PALMERI GAUDILLÈRE Florence, SAMAMA Jacqueline, SCHWAB Danielle

DEFINITION DE L'ÉPREUVE : *Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 (autre texte juillet) fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique- NOR : MENH1310122A*

« L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques, à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donnés spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques. »

RECOMMANDATIONS GENERALES

- Prendre un temps de lecture et d'analyse du sujet.
- Établir le lien entre les questions afin de faire ressortir l'unité du sujet.
- Procéder à l'analyse des documents, rédiger un plan au brouillon.
- Exploiter et réinvestir judicieusement toutes les annexes.
- Intégrer des connaissances scientifiques et technologiques personnelles en lien avec la profession.
- Organiser et structurer le travail de manière à mettre en évidence les compétences pédagogiques attendues d'un enseignant.
- Valoriser la présentation du travail pour traduire la rigueur et les aptitudes à transmettre des connaissances.
- Maîtriser les qualités rédactionnelles.

CONSTATS ET ATTENTES

Exploitation et synthèse d'un ensemble de documents

- Constats

Le sujet a été compris

L'annexe trois a été correctement exploitée

La problématique a été parfois inexistante ou mal exposée.

Les connaissances scientifiques et technologiques personnelles ont été insuffisamment intégrées.

L'exploitation des autres annexes a souvent été trop partielle.

La notion de réglementation n'a pas été suffisamment mise en avant.

- Attentes

Une introduction globale prenant en compte la problématique identifiée.

La problématique doit être resituée dans son contexte professionnel et doit servir de fil conducteur tout au long de la copie pour parvenir à des propositions de solutions.

Une exploitation pertinente des annexes enrichie par des connaissances scientifiques, technologiques et réglementaires liées à la profession.

Analyse critique de solutions et de documents technologiques

- Constats

Quelques candidats ont su répondre de façon claire et structurée, en s'appuyant sur les annexes et en les enrichissant de connaissances personnelles.

L'organisation des réponses données est fréquemment confuse.

La majorité des candidats n'est pas sortie du cadre des annexes.

- Attentes

Une organisation cohérente en mettant en relation les réponses est attendue.

La structure et le contenu des annexes doivent être exploités avec pertinence.

L'analyse critique doit être étayée en s'appuyant sur les techniques professionnelles liées au sujet.

Il convient d'approfondir l'analyse critique par des connaissances personnelles (technologiques et scientifiques).

Argumentation

- Constats

La majorité des candidats s'est appuyée sur les annexes proposées.

L'argumentation était fréquemment partielle.

L'argumentation était insuffisamment liée à l'analyse critique précédemment proposée.

- Attentes

Une argumentation clairement justifiée est attendue.

L'argumentation doit développer des connaissances scientifiques et technologiques en complément du dossier technique fourni.

Proposition d'une démarche pédagogique en lien avec le cahier des charges

- Constats

Les démarches pédagogiques ont souvent été intéressantes et d'un niveau supérieur à celui attendu dans un concours externe.

La richesse du vocabulaire pédagogique n'a pas toujours été utilisée à bon escient.

De nombreux documents pédagogiques proposés n'ont pas été toujours explicités.

Les propositions pédagogiques ont manqué de réalisme.

- Attentes

La mise en œuvre de la situation d'enseignement doit être réaliste et s'appuyer sur les extraits de référentiel fournis :

- Exposer la démarche concrète de l'enseignant (quand, comment, pourquoi ?)
- Situer les activités des élèves et du professeur
- Partir d'une réalité professionnelle pour construire la démarche
- Prendre en compte les différents savoirs associés aux techniques esthétiques
- Justifier les documents pédagogiques créés
- Intégrer les annexes du sujet comme support pédagogique
- Provoquer des moyens pour vérifier les acquis

Qualité et structuration de la rédaction

- Constats

La majorité des candidats :

- a rédigé une introduction exposant la problématique ;
- a manqué de structure et n'a pas fait de lien entre les différentes parties et différentes questions ;
- a proposé une conclusion trop succincte.

- Attentes

En introduction, il est intéressant d'exposer la problématique, de présenter les annexes et d'annoncer le plan.

Le développement doit être structuré et permettre une lecture fluide.

Une attention particulière doit être portée à la qualité de la conclusion.

Rigueur du vocabulaire scientifique et technique utilisé

- Constats

La syntaxe est maîtrisée dans l'ensemble.

Le vocabulaire scientifique et technique est insuffisant.

- Attentes

Une maîtrise du vocabulaire scientifique et technique, un niveau de langage de qualité et une composition sans faute d'orthographe ni abréviation sont indispensables.

ÉPREUVES D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Rapport établi par Mesdames ALCARAZ Sylvie, DAMON Isabelle, DURAND Michèle, FAMCHON Isabelle, GERAUDIE Muriel, GIRARD Marie - Monique, LESCLAUZE Sylvie, PROST Sophie, RAZZINI Sylvie, ROBAGLIA Magali, TATAREAU Joëlle, VIEVILLE Astrid.

DEFINITION DE L'ÉPREUVE *Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 (autre texte juillet) fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique- NOR : MENH1310122A*

« Durée : travaux pratiques : quatre heures préparation de l'exposé : 1 heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 2.

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans la section considérée, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donnée. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un environnement pluri technique, une organisation ou une mise en œuvre d'actions.

Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents : documents techniques, tels que protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, études et documents pédagogiques.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale puis lors de l'entretien à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à expliquer ses choix sur l'organisation de la séquence tant du point de vue didactique et éducatif que pour la mise en activité des élèves et la constructions des savoirs.

L'entretien peut également aborder, en relation avec le sujet de la séquence, les interactions possibles avec d'autres disciplines et, d'une façon plus générale, la place de la discipline dans la formation de l'élève ou son éducation et l'intérêt de la concertation et du travail en équipe.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un accès à une bibliothèque scientifique et pédagogique. Il dispose notamment des textes des programmes scolaires et, éventuellement, de documents officiels complémentaires. »

Commentaires généraux

Le jury rappelle que l'épreuve a pour but d'évaluer, l'aptitude du candidat à **concevoir et à organiser une séquence de formation** à partir d'un thème imposé, d'un diplôme donné et de compétences ciblées. La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de préparation à partir de leurs connaissances et documents ressources papier et/ou numériques.

Commentaires relatifs au sujet et aux investigations

Les candidats ont réalisé des techniques pratiques pour faire la preuve de leurs compétences professionnelles en effectuant un protocole de soin au lieu de mener des investigations et de les exploiter pour construire leur séquence en les justifiant lors de leur exposé.

Le jury attend du candidat :

- un descriptif et une justification de la démarche méthodologique ainsi qu'une analyse réflexive de ses investigations ;
- une exploitation personnalisée des différentes sources d'informations mises à disposition (documents techniques et accès Internet), dans le respect des règles de déontologie.
- une analyse de ses investigations réalisées et de son exploitation en vue de la conception ainsi que l'organisation d'une séquence pédagogique adaptée au niveau du diplôme imposé.

Commentaires relatifs à l'exposé

Le jury attend du candidat :

- ;une présentation des investigations conduites avec une analyse faisant apparaître une (ou des) méthode(s) et un (ou des) questionnement(s) conduisant à la conception de la séquence pédagogique
- une séquence centrée sur des compétences du référentiel incluant obligatoirement celles imposées par le sujet, sans oublier les savoirs associés.

Cette séquence doit être réaliste et réalisable avec les apprenants et faire apparaître :

- les pré-requis nécessaires ;
 - la formulation d'objectifs adaptés à la séquence ;
 - la proposition d'activités permettant de développer des compétences amenant l'apprenant à être acteur des apprentissages ;
 - une proposition d'évaluation des acquis.
 - ...
- un exposé structuré et soigné s'appuyant sur le résultat des investigations ;
 - une maîtrise du vocabulaire scientifique et technique ;
 - une maîtrise du vocabulaire pédagogique (séquence, séance, compétence, démarche pédagogique, évaluation...);
 - une gestion du temps correcte.

Commentaires relatifs à l'entretien

Pour favoriser un échange constructif et argumenté, le jury attend du candidat :

- une attitude réflexive face à une situation nouvelle exposée ;
- des qualités d'écoute, de la réactivité, de la remédiation ;
- une posture et un vocabulaire appropriés à la fonction d'enseignant.

Conseils pour se préparer à cette épreuve.

Explicitation de la démarche d'investigation :

Extrait du « socle commun de connaissances, de compétences et de culture » annexe du décret n°2015-372 du 31 mars 2015.

*« L'élève sait **mener une démarche d'investigation**. Pour cela, il décrit et questionne ses observations ; il prélève, organise et traite l'information utile ; il formule des hypothèses, les teste et les éprouve ; il manipule, explore plusieurs pistes, procède par essais et erreurs; il modélise pour représenter une situation ; il analyse, argumente, mène différents types de raisonnements (par analogie, déduction logique...) ; il rend compte de sa démarche. Il exploite et communique les résultats de mesures ou de recherches en utilisant les langages scientifiques à bon escient. »*

Il est conseillé :

- de lire attentivement le rapport de jury ;
- de se familiariser avec les référentiels de tous les diplômes correspondant aux champs d'activités des professeurs de lycée professionnel Esthétique cosmétique ;
- de s'informer sur le déroulement et l'organisation du cycle de formation des élèves ;
- de repérer la diversité des enseignements dans les différents champs professionnels et les savoirs qui y sont associés, ainsi que leur articulation avec les autres disciplines ;
- de s'informer sur les parcours des élèves de la voie professionnelle (origines, insertion professionnelle, poursuites d'études,...) et sur le fonctionnement du lycée professionnel ;
- de s'approprier la démarche d'investigation ;
- de prendre connaissance du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1^{er} juillet 2013) ;
- de prendre contact avec des établissements, des équipes et éventuellement d'assister à une ou des séances d'enseignement.

Le jury a apprécié :

Lors des investigations :

- le travail dans une ambiance calme, une adaptation rapide aux lieux et une installation rationnelle ;
- une attitude courtoise entre les candidates ;
- le respect des consignes données dans la note aux candidats ;
- une autonomie et une individualisation des travaux.

Lors de l'exposé / entretien :

- une présentation structurée et argumentée des investigations conduites, détachée des notes ;
- la mise en place d'une situation professionnelle réaliste et contextualisée servant de support à la partie pédagogique et son exploitation ;
- une exploitation des documents ressources ;
- une proposition de séquence structurée et détaillée ;
- la mise en évidence du type d'activités des élèves et du professeur ;
- le choix d'évaluations pertinentes ;
- la maîtrise du vocabulaire pédagogique utilisé ;
- une capacité à faire évoluer ses propositions et à faire preuve de bon sens ;
- une qualité d'écoute.

Constats

Le jury a regretté chez certains candidats :

lors de l'exposé :

- une analyse insuffisante des investigations conduites ;
- la présentation d'une séance en lieu et place d'une séquence ;
- un manque de réalisme dans les propositions pédagogiques ;
- un manque d'articulation entre les savoirs faire et les savoirs associés ;
- la maîtrise insuffisante des connaissances scientifiques, techniques, technologiques et pédagogiques.

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Rapport établi par Mesdames BOUILLAUD, COUSSIRAT, DUPRAT, LE BRETON, ROUGIER, TALMARD.

DÉFINITION DE L'ÉPREUVE : *Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 (autre texte juillet) fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique- NOR : MENH1310122A*

« L'épreuve a pour objectif de vérifier, dans la section considérée, l'aptitude du candidat, **à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique**, à conduire une analyse critique de solutions et de documents technologiques, à proposer des démarches pédagogiques en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, sociétaux, économiques, éthiques, écologiques.

Durée : cinq heures ; coefficient 1 »

Commentaires relatifs au dossier

Le candidat est invité à constituer un dossier ne dépassant pas quarante pages, annexes comprises. Ce dossier comprend d'une part des données scientifiques et techniques qui peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements dispensés et d'autre part les exploitations pédagogiques envisagées. Les données, analysées et structurées s'ancrent dans la réalité professionnelle du secteur de l'esthétique.

Le jury rappelle que l'épreuve a pour objectif de vérifier l'aptitude du candidat à :

- rechercher les supports de son enseignement dans la réalité de l'environnement du domaine de l'esthétique, cosmétique, parfumerie ;
- conduire une analyse scientifique et technologique en vue d'une exploitation pédagogique ;
- extraire de l'étude présentée des exploitations pertinentes pour les enseignements relevant de la responsabilité du PLP esthétique.

Le jury attend du candidat :

- un dossier personnel, construit et rédigé par le candidat, sans plagiat ;
- des données scientifiques et techniques, pertinentes, actualisées et au niveau du concours présenté ;
- une ou des exploitations pédagogiques en lien direct avec la partie scientifique et technique montrant l'utilisation de ces données à des fins d'apprentissage. Ces exploitations doivent s'inscrire dans le cadre des référentiels de formation ;
- Une connaissance et une appropriation de l'environnement professionnel d'un professeur de lycée professionnel.

Commentaires relatifs à la soutenance

Une soutenance de trente minutes doit permettre au candidat de présenter les éléments scientifiques et techniques abordés et de proposer une séance choisie dans le cadre des programmes de lycée professionnel.

Le jury attend du candidat :

- une présentation claire, structurée et équilibrée, utilisant les trente minutes consacrées à l'exposé, appuyée sur un support conçu en amont ;
- un exposé qui ne se limite pas à une paraphrase du dossier ni à une lecture systématique, des notes rédigées ou des diapositives projetées ;
- une justification du choix des supports scientifiques et techniques ;
- l'analyse de la partie scientifique et technique au niveau du concours en précisant l'origine des ressources documentaires ;
- une articulation cohérente entre les éléments scientifiques et les pistes d'exploitation pédagogique ;
- une proposition de séance pédagogique prévoyant les éléments nécessaires à son organisation et à son déroulement ;
- le réinvestissement et l'adaptation de supports scientifiques et techniques présentés lors de l'exposé ou dans le dossier, dans la séance pédagogique ;
- une expression orale de qualité et l'utilisation d'un vocabulaire scientifique rigoureux ;
- une attitude et une posture appropriées à l'exercice du métier d'enseignant

Commentaires relatifs à l'entretien

L'entretien permet de vérifier :

- la maîtrise des connaissances scientifiques et technologiques ;
- la capacité à conduire une réflexion pédagogique ;
- l'appropriation des conditions d'exercice d'un professeur de lycée professionnel ;
- la posture en tant que cadre du système éducatif ;
- la connaissance des orientations de la politique éducative du ministère et des valeurs qui portent le système éducatif dont celles de la République ;
- les compétences d'expression et de communication.

Le jury a été particulièrement attentif à la posture des candidats. Les thématiques de la laïcité et de la citoyenneté ont été abordées. Elles ont permis d'apprécier l'aptitude des candidats à transmettre les valeurs de la République.

CONCLUSION GENERALE

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et CAFEP.

L'enseignement ne peut se concevoir sans la maîtrise des savoirs enseignés, et celle de l'expression alliant une présentation claire des éléments de réponse et une argumentation des idées développées.

Ce sont ces qualités qui ont été recherchées dans les épreuves d'admissibilité et d'admission.

Certains candidats ne maîtrisent pas les connaissances scientifiques et technologiques indispensables. Une préparation aux épreuves est indispensable. Les candidats admis ont fait preuve d'une maîtrise certaine des savoirs essentiels liés à la discipline.

D'autre part, cette première session du concours externe section esthétique se caractérise par l'introduction de la dimension pédagogique dans chacune des épreuves, qu'elles soient d'admissibilité ou d'admission.

La majorité des candidats a su proposer des situations d'enseignement cohérentes.

Il ne peut être exigé des candidats une totale maîtrise des démarches et des méthodes pédagogiques. Il leur est conseillé d'entrer en relation avec une équipe pédagogique d'un lycée professionnel pour obtenir des informations pouvant aider au développement de séquences pédagogiques selon une démarche structurée et pertinente. En particulier, ils ne doivent pas se priver d'aborder des pratiques pédagogiques innovantes.

Au cours des épreuves d'admission, le jury a apprécié la posture adaptée des candidats au cours des échanges et leur capacité d'écoute ainsi que leur capacité à analyser leur pratique.

Le jury tient à remercier Madame la Proviseure du lycée Elisa Lemonnier, Madame la chef de travaux, l'équipe d'accueil et d'entretien de l'établissement pour leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours, qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.